

PROGRAMME du 37^{ème} congrès de l'AFV

Avec le soutien de l'Aquaclub de Trouville

Expositions / Concours
Bourse aquariophile



Pont-l'Evêque

Samedi 12 octobre 2024

10h00 à 18h00



FAISONS LA FETE !

Nouvelle édition de notre grand congrès à Pont-l'Évêque et nouvel édito! Je suis surpris par la vitesse à laquelle est passée l'année. Le CA a démarré les préparatifs pour le congrès 2024 tout de suite après l'édition précédente !



Nous avons décidé de rester sur la formule de l'année précédente, avec une équipe bien rodée.

Une mise à l'honneur des poissons de sélection nous tenait à cœur pour cette 37^{ème} édition de notre congrès.

En plus du concours de couples et de trios désormais nécessaire pour participer au championnat de France (sponsorisé par notre partenaire Maxfred), nous aurons une conférence sur les guppys de concours par le triple champion de

France 2023. J'espère que vous allez participer en nombre aux concours avec vos plus belles garnitures.

Les souches sauvages ne seront pas en reste! L'année dernière a été marquée par une grande et belle exposition d'espèces différentes, j'ai l'espoir que cette année nous pourrons faire encore mieux grâce à vos apports et ceux que nous pourrons faire venir de l'étranger. Un conférencier éminent membre du CA, qui a été parmi les premières personnes à ramener des goodeidées en France, nous proposera une conférence sur les vivipares menacés.

Nous vous invitons à renseigner par mail ou dans les bulletins de participation joint en fin de ce programme les vivipares que vous comptez emmener.

Un programme attractif donc, mais ces journées seront surtout une occasion pour se revoir, pour faire de nouvelles rencontres autour de notre passion, pour discuter et échanger des poissons, et pour faire la fête ensemble.

Venez nombreuses et nombreux, et pour qu'on se reconnaisse en tant que membres de l'association, n'hésitez pas à passer par le stand de l'AFV pour venir chercher votre badge et éventuellement récupérer vos précommandes du groupement d'achat.

Andreas Enge
(président)



Pour les plus courageux !

MARDI 8 ET MERCREDI 9 OCTOBRE

A partir de 9h00 Installation des modules d'exposition / Montage de la Bourse par les membres de l'Aquaclub De Trouville

Pour les plus en avance !

JEUDI 10 OCTOBRE

A partir de 9h00

Début de l'enregistrement des poissons des concours
Mise en eau / Pose des affichages / Discussions libres entre membres autour des bacs

20h00

Fin de l'enregistrement des poissons des concours
Soirée libre / réunion / repas (sur réservation)



Pour ceux qui aiment être à l'heure pile!

VENDREDI 11 OCTOBRE

10h00

Jugements des concours. Exposition non ouverte au public.

Jusqu'à 12h00

Mise en eau / Pose des affichages / Discussions libres entre membres autour des bacs

12h00-13h30

Repas (sur réservation)

17h00

Fin des jugements / Mise en place finale de la présentation.
Accueil des adhérents AFV et éleveurs participants à la soirée libre, uniquement après la clôture du jugement

18h00-20h00

Accueil des vendeurs et exposants pour la bourse

19h00

Fin de l'accueil vivipares de formes naturelles

20h00

APERRO offert par l'AFV

20h30

Repas des régions et Pays. Soirée libre / Discussions / visite de l'expo / réunion / Repas (sur réservation uniquement). Au cours du repas les spécialités régionales apportées par les convives seront les bienvenues

Le JOUR J !

SAMEDI 12 OCTOBRE

- 9h00 à 10h00** Derniers réglages d'installation pour les vendeurs de la bourse
- 10h00 à 17h00** Ouverture au public de l'exposition et de la bourse aux poissons, plantes et matériels
- 11h00-11h45** **Conférence n°1** par Alain GRIOCHE
« Vivipares menacés, Goodeidae et Xiphophorus »
- 12h00-13h45** Pause Repas
- 14h00-14h45** **Conférence n°2** par Denis BARBE de l'EGS
« Le monde magique des guppys de concours »
- 16h00** **Vente des poissons exposés*** (ouverte à tous)
*sauf mention spécifique



17h00 Grande pêche et enlèvement des poissons vendus !

Prévoyez vos glacières et caisses polystyrène. Chaque année il en manque !

18h30

Remise des Prix des Concours.



Apéritif offert par l'Aquaclub de Trouville sur mer

Le JOUR J : la soirée de clôture

SAMEDI 12 OCTOBRE

20h30 Repas de gala - soirée de clôture

Repas de Gala sur réservation uniquement
35€/personne.



Pour les pas pressés de partir !

DIMANCHE 13 OCTOBRE

L'exposition sera **fermée** le dimanche.

Démontage de l'exposition.

Merci par avance à tous ceux qui pourront prêter main forte.



BOURSE poissons / plantes / matériel

Réservation des bacs et emplacements auprès de :

afv-ple@listes.aquilenet.fr

Contacts pendant l'exposition

Dominique DEBRUXELLES : 06.70.54.36.97

Andreas ENGE : 06.88.16.80.05

Inscriptions aux différents concours

Communiquez vos inscriptions et le nombre des garnitures que vous souhaitez inscrire à l'adresse unique ci-dessous / Le règlement des différents concours et les conditions d'exposition sont affichées en ligne sur le site internet de l'AFV

Cyril BOURCIER

afv-ple@listes.aquilenet.fr



Guppy couple et trio



Xiphos-Mollys-Platys



Wingeis de sélection

Exposition de formes naturelles



Une seule adresse mail pour s'inscrire :

afv-ple@listes.aquilenet.fr

(Respectez bien les tirets et les points en écrivant l'adresse mail)

Date limite d'inscription

25 septembre 2024

Hébergement

L'hébergement pendant la durée de la manifestation est laissé au libre choix de chacun des participants. Vous trouverez des renseignements auprès de:

Office du Tourisme de Blangy-Pont l'Evêque
16bis place Jean Bureau BP 77 14130 Pont l'Evêque
www.blangy-pontleveque.com
Tél:02.31.64.12.77
Fax: 02.31.64.76.96

Sur le forum un « post » est ouvert pour partager les bonnes adresses. La région étant très touristique, pensez à prendre vos dispositions assez tôt.

Expédition des poissons

Les poissons des concours devront être envoyés à:
Laurent DEBOUT
30 Les Closages - Hennequeville
14360 TROUVILLE SUR MER

Pensez à prévenir le destinataire au moment de l'envoi

- Par mail de préférence dl11laurent@hotmail.fr
- Ou par téléphone **06.06.97.14.71**

Réservations des repas / réservation du repas de Gala / soirée de clôture.

Réservation impérative **avant le 25 septembre 2024** auprès de :

afv-ple@listes.aquilenet.fr

Attention : pour assurer une bonne organisation des repas il est impératif de les réserver à l'avance, en cas de non réservation le service ne sera pas garanti. Tous les règlements seront faits sur place.

Fiche récapitulative individuelle (à scanner / photocopier / photographier / imprimer) et à transmettre à l'adresse suivante :

afv-ple@listes.aquilenet.fr

pour confirmer les réservations et inscriptions aux repas et aux concours

NOM :

PRENOM :

TEL :

Désignation

Nombre

Repas jeudi midi 12€

10 octobre

Repas jeudi soir 14€

10 octobre

Repas vendredi midi 12€

11 octobre

Repas des régions et pays 14€
vendredi soir 11 octobre

Repas samedi midi 12€

12 octobre

Repas de clôture / Repas de Gala 35€
samedi soir 12 octobre

Repas démontage dimanche midi 10€

13 octobre

Inscriptions aux concours

**Seul le nombre est demandé pour réserver les bacs nécessaires –
La répartition dans les différentes catégories de concours sera faite
par l'organisateur à réception des poissons**

Concours Wingeis / Endler's

Couples

Concours Wingeis / Endler's

Trios de mâles

Concours Guppys

Couples

Concours Guppys

Trios de mâles

Concours XMP (couples)

Le groupement d'achat



Pensez à passer vos commandes pour les réceptionner au congrès

SACS POISSONS (COTES EN MM)			
Sacs 90 X 500 mm	Par 100	8 €	imprimé AFV
Sacs 150 x 500 mm		10 €	imprimé AFV
Sacs respirants « breathing bags » 10x28 cm ou 15x23 cm		22 €	Spécial avion
LIVRES ET ANCIENNES REVUES			
« Les Platys » ou « les Xiphos », par Alain Grioche, membre AFV, éditions Animalia	unité	8,50€ 11€ port compris	
Anciennes revues antérieures 2023	5,00 € port compris à l'unité 4,00€ port compris à partir de 4 exemplaires 3,00€ l'unité lorsque intégré à un colis		Liste des articles à consulter sur le site AFV
DIVERS			
T-shirt AFV (taille XXL, XL, L, M) blanc imprimé bleu dos /devant)	unité	5,00 €	
POLO AFV brodé devant uniquement	unité	Choix de la taille et de la couleur possible. Voir site AFV ou le forum. Contacter Eric Bricaire le trésorier qui gère les commandes	
POLO AFV brodé devant & dos	unité		
NOURRITURES			
PO4 (miettes semi-flottantes 0,6 mm)	500 g	10 €	Frais de port Mondial Relay 4,90€
	2,5 kg	40 €	Frais de port Mondial Relay 6,60€
	5,0 kg	70 €	Frais de port Mondial Relay 12,10€
Poudre micronisée 80-200 µm enrichie	100 g	8 €	spéciale croissance alevins vivipares
Spiruline pure (made in Bretagne)	100 g	10 €	Idéale mélangée à la poudre enrichie
Comprimés de fond (verts) NOUVEAU !	250 g	8 €	
	500 g	14 €	
	1 kg	25 €	
Œufs d'artémias (Utah grade A)	440 g	60 €	Excellente qualité uniquement, taux d'éclosion garanti 95%
	200g	30 €	

Règlement Concours GUPPYS par Trios et Couples.
Pont-l'Évêque le 11,12 octobre 2024.
Organisatrice : Association France Vivipares (AFV)
Championnat de France.

- 1 - Tout éleveur ou groupe d'éleveurs est admis à participer.
- 2 - Le jugement sera fait conformément aux règles IHS en vigueur.
- 3 - Seront jugées les garnitures de 3 mâles (trio), assorties en taille et en couleurs selon les règles IKGH. Il sera apprécié la présence d'une femelle correspondante à la garniture.
- 4 - Seront jugées les garnitures de 1 mâle et 1 femelle (couple), assorties en taille et en couleurs selon les règles IKGH.
- 5 - Les garnitures seront présentées selon les 13 standards en vigueur (IKGH). Les organisateurs se réservent le droit d'exclure du jugement toute garniture ne correspondant pas aux critères IKGH.
- 6 - Récompense au meilleur éleveur par standard, ou groupes de standards (queues longues, queues épées, queues courtes), par trios et par couples, à la discrétion de l'organisatrice selon le nombre total des garnitures enregistrées.
- 7 - Les poissons voyageront aux risques et périls de leurs propriétaires.
- 8 - Les poissons expédiés devront être emballés individuellement et accompagnés d'une fiche d'inscription mentionnant le nom de l'éleveur, son association d'affiliation éventuelle et le standard selon la codification IKGH (voir la fiche d'inscription).
- 9 - Les poissons présentés seront cédés, au profit de l'AFV, dès leur enregistrement.
- 10 - Les éleveurs désireux de reprendre leurs poissons verseront 10€ par couple lors de l'inscription et ne pourront les reprendre que l'exposition terminée. Les trios de mâles ne pourront être repris. Les poissons repris ne seront pas réexpédiés.
- 11 - Les poissons seront vendus au profit de l'AFV, organisatrice du concours.
- 12 - Conditions techniques du concours : Aquariums en verre collé avec couvercle (10L), fond noir. Éclairage lampes fluorescentes 40W, Qualité de l'eau : PH 7,6, GH 22 °d, KH 15 °d, Conductivité 550 µS/cm2, t° 22/24°C
- 13 - L'organisatrice se réserve le droit de limiter le nombre de garnitures inscrites par éleveur, en fonction du nombre de bacs disponibles.
- 14 - Les décisions des juges seront sans appel.
- 15 - Déroulement du concours : date limite d'arrivée des garnitures : jeudi 10/10 à 20h00. Jugement : vendredi 11/10 à partir de 10h00. Remise des prix : samedi 12/10 à 18h30.
- 16 - Diffusion des souches : vente des garnitures : samedi à partir de 16h00. Mise en sacs à la fin des ventes, puis remise des garnitures en suivant, en échanges des contremarques acquittées, auprès du trésorier.

Bonne chance à tous.

Pont l'Évêque 2024

Règlement de la bourse

1. La bourse est ouverte à tout éleveur amateur après inscription auprès du responsable de la bourse. La présence de professionnels sera acceptée sur dérogation.
2. La vente portera sur tout ce qui concerne l'aquariophilie/terrariophilie.
3. Les organisateurs pourront limiter le nombre d'inscriptions en fonction des possibilités d'occupation du local.
4. Les organisateurs fourniront, suivant la demande des participants, des aquariums de 20 litres et/ou de 60 litres munis d'un éclairage et d'un chauffage (nombre à définir) et/ou un plateau (longueur à définir), une alimentation électrique ainsi qu'une arrivée d'air qui alimenteront chaque espace. Les aquariums pourront être remplis d'eau de canalisation suivant la demande des participants (dureté élevée). Il ne sera pas fourni d'eau « spéciale ».
5. Les éleveurs pourront vendre les poissons ou les plantes aquatiques de leurs élevages à l'exclusion de poissons ou plantes achetés dans le commerce dans le but d'être vendus dans cette bourse.
6. Il ne pourra être vendu d'animaux malades, difformes ou frappés d'une interdiction de transport ou d'élevage.
7. La fourniture de documents CITES devra se faire avant l'heure d'ouverture de la bourse.
8. L'installation du vendeur devra se faire avant l'heure d'ouverture de la bourse.
9. Le vendeur devra être muni des documents requis pour la cession d'animaux : attestation de cession, document d'information.
10. Dans le cas où les poissons font l'objet de la part de l'AFV d'un certificat de souche celui-ci devra être fourni avec les poissons.
11. Les animaux morts, les masses filtrantes et les sacs de transport devront être remis aux organisateurs dès le constat pour être passé à l'eau de Javel avant destruction.
12. Il sera fourni à chaque vendeur un récipient contenant de l'eau chlorée pour désinfection des épuisettes.
13. En fin de bourse les eaux des bacs de vente devront être rejetées à l'égout après avoir été collectées dans des bacs tampons pour désinfection à l'eau de Javel.
14. L'organisateur distribuera avant l'ouverture de la bourse, à chaque vendeur, un carnet à souches numérotées à 3 volets, à chaque vente le vendeur inscrira sur les 3 volets du ticket le montant de sa vente ainsi que son nom sur la partie détachable, il donnera cette dernière à l'acheteur qui ira payer à la caisse de la bourse, l'un des deux volets restera à la caisse, la 3ème partie sera remise à l'acheteur pour retirer sa vente auprès du vendeur.
15. Le vendeur ne devra pas recevoir le paiement de sa vente directement de la part de l'acheteur sous peine d'exclusion immédiate.
16. A la fin de la bourse, pour chaque vendeur, les montants inscrits sur les tickets de la caisse seront additionnés, après comparaison avec les montants des souches du carnet. Il sera versé au vendeur 85% de ce montant, les 15% restants reviendront à l'organisateur de la bourse.



Merci à nos partenaires :

